

LIVRET DE L'ETUDIANT

Enseignement à distance (EAD)



Master 2 SEST - Année universitaire 2018-2019

Responsable pédagogique EAD
Rozenn MARTINOIA
Faculté d'économie, BATEG, Bureau 11
rozenn.martinoia@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat
Catherine BOLLINET
Faculté d'économie, BATEG, Bureau 318
Tél + 33 (0) 476 82 59 47
eco-scolarité-m2-sest@univ-grenoble-alpes.fr

Bienvenue !

Nous sommes heureux de vous accueillir au sein de la promotion d'étudiants en enseignement à distance (EAD) du Master SEST pour vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel. Vous trouverez dans ce livret les principales informations relatives à l'organisation de cette année universitaire¹.

Vous avez des questions ? Si elles sont de nature *administrative*, adressez-vous au secrétariat pédagogique. Si elles sont d'ordre *pédagogique* et portent sur un module d'enseignement en particulier, contactez directement l'enseignant concerné dont les coordonnées figurent dans ce livret et sur les polycopiés de cours. Chaque enseignant est responsable de son cours, de sa pédagogie et de ses examens. Si vos interrogations ou doutes sont d'ordre plus général, contactez Rozenn MARTINOIA, qui assure la responsabilité pédagogique du Master SEST en EAD.

Nous vous souhaitons, au nom de l'ensemble de l'équipe pédagogique et du secrétariat, une année enthousiasmante qui vous conduira vers un bel horizon professionnel.

Rozenn MARTINOIA
Responsable pédagogique
de la formation en EAD

Pierre CHAIX
Responsable pédagogique de la
formation en présentiel



¹ Ce document est non contractuel. Le règlement des études fait foi.

Planning universitaire 2018-2019

REGROUPEMENTS

Deux regroupements de la promotion d'étudiants en EAD sont proposés. Ces rassemblements sont l'occasion de rencontrer les enseignants afin de faire le point sur le contenu du cours, les modalités d'évaluation ou toute autre question pédagogique.

Regroupement du premier semestre : jeudi 15 & vendredi 16 novembre

Regroupement du second semestre : 2 jours, entre mi-janvier et mi-février. La date exacte vous sera communiquée ultérieurement.

ORGANISATION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS ET REGLES DE CALCUL

La formation est organisée en 2 semestres d'enseignements. Chaque semestre est constitué de 4 unités d'enseignements (UE) qui se compensent entre elles, à l'exception de l'UE5 (Stage et mémoire). Lorsque les UE sont composées de plusieurs matières, ces dernières se compensent également entre elles.

L'année est validée si les résultats de l'étudiant satisfont simultanément deux conditions :

- 1) Moyenne de chaque semestre $\geq 10/20$ (non compensation des semestres)
- 2) Notes à l'UE5 (Stage et mémoire) $\geq 10/20$ (non compensable avec les autres UE)

Un étudiant ne validant pas un semestre en première session est soumis aux modalités d'évaluation de la session de rattrapage, dite session 2. Attention ! La note obtenue en session 2, quelque qu'elle soit, annule la note obtenue en session 1. En session 2 les matières sont évaluées uniquement en contrôle terminal (100% CT). Ainsi, lorsque l'étudiant repasse en session 2 une matière qui avait été évaluée en session 1 pour moitié en contrôle continu (CC) et pour moitié en contrôle terminal (soit, 50%CC+50%CT), il perd le bénéfice du contrôle continu : sa note sera celle qu'il avait initialement obtenue en contrôle terminal en session 1, soit par exemple :

	Session 1	Session 2 (rattrapage)
Contrôle Continu	12/20 (50%)	/
Contrôle Terminal	5/20 (50%)	5 (100%)
Moyenne Matière	8.5/20	5

Il est possible de repasser en session 2 les matières de son choix dont la note est < 10 et qui figurent dans une UE < 10 . Dans ce cas la non présentation à cet examen de session 2 se traduit par le report de la note de contrôle terminal obtenu en session 1. La *possibilité* de se présenter en session 2 lorsque le semestre n'est pas validé est une *obligation* dès lors que la moyenne à l'UE est $< 07/20$. Dans ce cas, la non présentation à cet examen obligatoire constitue une défaillance (et non pas un 00/20) qui bloque de fait la validation du diplôme.

La moyenne de chaque semestre est calculée sur la base suivante :

<i>Semestre 1</i>	<i>ECTS</i>	<i>Coef</i>
UE1 Économie du sport et du tourisme	6	
Séminaire d'économie du sport et du tourisme		2
Géoéconomie et stratégies internationales du sport et du tourisme		1
UE2 Économie et gestion des organisations sportives	8	
Économie du sport professionnel et des fédérations sportives		2
Gestion des clubs professionnels et amateurs		2
UE3 Analyse de projet	10	
Analyse de projet appliquée au sport et au tourisme		2
Développement territorial touristique		2
Retombées économiques des événements		1
UE4 Anglais et marketing	6	
<i>Service management and experiential marketing</i>		3

<i>Semestre 2</i>	<i>ECTS</i>	<i>Coef</i>
UE5 : Stage	12	
Stage et mémoire		6
UE6 : Évènementiel: économie, organisation et communication	10	
E-business et stratégies digitales		1
Outils de communication et méthodologie de l'évènementiel		2
Conception de l'événement sportif et touristique		2
UE7 : Environnement organisationnel et insertion professionnelle	4	
Droit du sport et du tourisme		2
UE8 : Économie des grands équipements	4	
Politiques publiques des grands équipements sportifs et touristiques		1
Économie, conception et gestion des équipements récréatifs		1

EXAMENS

Afin de lisser la charge de travail des étudiants, le cours '*Gestion des clubs professionnels et amateurs*' (UE2) entrant dans le calcul de la moyenne du premier semestre se déroule au second semestre. Il fait par conséquent l'objet d'un examen au second semestre. Toutefois, les règles de calcul qui s'appliquent sont bien celles établies ci-dessus.

Première session

Hormis le '*Séminaire d'économie du sport et du tourisme*' qui requiert le rendu d'un travail intermédiaire en contrôle continu (CC), toutes les matières sont évaluées en contrôle terminal (CT). Vous trouverez dans ce livret les éléments synthétiques des modalités d'examen. Leur détail figure dans le photocopié spécifique à chaque enseignement.

Matières évaluées lors de la session d'examen du premier semestre : du 9 au 11 janvier

Séminaire économie du sport et du tourisme
Géoéconomie et stratégies internationales du sport et du tourisme
Économie du sport professionnel et des fédérations sportives
Analyse de projet appliquée au sport et au tourisme
Développement territorial touristique
Retombées économiques des évènements
Service management and experiential marketing

Matières évaluées de la session d'examen du second semestre : : 26 et 27 mars

Gestion des clubs professionnels et amateurs
E business et stratégies digitales
Outils de communication et méthodologie de l'évènementiel
Conception de l'évènement sportif et touristique
Droit du sport et du tourisme
Politiques publiques des grands équipements sportifs et touristiques
Économie, conception et gestion des équipements récréatifs

Session de rattrapage

Toutes matières (premier & second semestre)

Du 2 au 6 septembre

Mémoire de fin d'étude

Mémoire & Stage (12 ECTS)

Les soutenances de mémoires auront lieu entre les *18, 19 et 20 septembre*. Pour des raisons réglementaires, elles ne peuvent se dérouler au-delà de cette date. Il est en revanche possible de réaliser une soutenance anticipée, en particulier durant la semaine des examens de rattrapages (*2-6 septembre*). Il convient dans ce cas d'en fixer les modalités directement avec votre directeur de mémoire. *Voir détails (infra)*.

SEMINAIRE D'ECONOMIE DU SPORT & DU TOURISME (UE1)

Enseignant Éric ADAMKIEWICZ eric-adamkiewicz@hotmail.fr

Objectifs du cours

Cet enseignement propose de s'interroger sur l'organisation et les stratégies des acteurs du tourisme français. A partir d'exemples repérés dans les stations de montagne françaises, les évolutions des comportements des visiteurs et le discours des acteurs seront analysés pour comprendre comment produire des produits d'avenir dans un contexte particulièrement concurrentiel.

Biblio indicative

Des éléments bibliographiques sont disponibles dans le polycopié et sur le site *Aménagement, Récréation, Sport & Tourisme* <http://ericadamkiewicz.blogspot.fr> Rubrique Master SEST http://ericadamkiewicz.blogspot.com/2018/08/master-strategies-economiques-du-sport_27.html

Modalités d'évaluation

Première session : 50% CC (dossier - Analyse documentaire et élaboration de recommandations)
50%CT (devoir sur table - Proposer un argumentaire soit à partir d'une source donnée, soit à partir d'un questionnement thématique)

Seconde session : 100% CT (devoir sur table)

GEOECONOMIE & STRATEGIES INTERNATIONALES DU SPORT ET DU TOURISME (UE1)

Enseignante Rozenn MARTINOIA rozenn.martinoia@univ-grenoble-alpes.fr

Objectifs du cours

L'objet de ce cours est de vous ouvrir à l'analyse stratégique dans le cadre d'une approche géoéconomique du tourisme et de l'évènementiel sportif international. Le premier chapitre est consacré à la géoéconomie et au contexte de la mondialisation économique, qui n'épargne pas l'économie du sport et du tourisme. Le second chapitre est dédié aux outils opérationnels de l'analyse stratégique. Il s'agit d'outils très polyvalents dont la maîtrise est indispensable pour la pratique professionnelle, quel qu'en soit le contexte. Dans le cadre de l'évaluation de cet enseignement, ils seront mis en pratique sous forme de *serious game* croisant la stratégie d'une entreprise et la stratégie géoéconomique d'un pays en matière de tourisme et grands évènements sportifs.

Biblio indicative

Lorot P. 2009. « De la géopolitique à la géoéconomie ». *Revue Géoéconomie* n°3, vol. 50, 9-19

Matelly A. 2013. « Le tourisme, un objet géopolitique ». *Revue Internationale et Stratégique* vol. 90, 57-69.

Champagne J. 2012. « La diplomatie sportive du Qatar, instrument d'une nouvelle notoriété internationale », *Géoéconomie* n°3, vol. 62, 67-80.

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100% CT – Dossier (les consignes seront exactement les mêmes).

ECONOMIE DU SPORT PROFESSIONNEL & DES FEDERATIONS SPORTIVES (UE2)

Enseignant Pierre CHAIX pierre.chaix@univ-grenoble-alpes.fr

Objectifs du cours

Le sport, comme pratique et spectacle, est intégré dans le monde de l'économie. Il a été en France et dans le monde l'objet de profonds bouleversements lors des quarante dernières années. Ce cours permettra de situer précisément l'évolution des différents sports professionnels français, de mettre en évidence leurs modèles économiques et de décrypter leurs rapports avec leurs fédérations respectives dans un contexte de sport spectacle de plus en plus mondialisé. Plus largement, il développe la capacité à intégrer l'analyse économique dans le management des organisations sportives.

Biblio indicative

Chaix, P. (2004). *Le rugby professionnel en France : enjeux économiques et sociaux*, L'Harmattan.

Chaix, P. (Dir.) (2011). *Les grands stades. Au cœur des enjeux économiques et sociaux entre collectivités publiques et clubs professionnels*, L'Harmattan.

Fontanel, J., Bensahel, L., Chaix, P. (2009). *Regards sur l'économie et le management du sport et des sportifs professionnels*. L'Harmattan.

Chaix, P (2015). *Le nouveau visage du rugby professionnel Français*. L'Harmattan.

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100% CT (devoir sur table - compréhension des logiques d'action des principaux acteurs du monde du sport professionnel)

GESTION DES CLUBS PROFESSIONNELS & AMATEURS (UE2)

Ce cours est constitué de deux parties, réalisées par deux enseignants différents, comptant chacune pour moitié de la note obtenue à cette ECUE.

Partie 1 - Gestion des associations et clubs amateurs

Enseignant Philippe LAFAY direction@psa-savoie.com

Objectifs du cours

Le sport amateur fédéral est essentiellement porté par des structures associatives (clubs, comités, départementaux ligues, fédérations) et de plus en plus professionnalisé dans les fonctions d'encadrement et de gestion. L'objectif du cours est de donner aux étudiants les outils nécessaires à la tenue d'un poste de salarié dans des fonctions de gestion, d'animation ou de développement dans les structures sportives et de trouver leurs places auprès des dirigeants bénévoles. Ce cours est basé sur le vécu des clubs sportifs et des structures fédérales, en permanence positionné sur la place du salarié dans le cadre de la gouvernance bénévole des clubs.

Plan

La dynamique associative au service du sport / Le projet associatif et sportif / Le fonctionnement juridique / La gestion financière des clubs / Les spécificités de la fonction employeur dans les clubs sportifs

Biblio indicative

Les guides pratiques de Juris associations
La mallette associative, disponible dans l'ensemble des structures « point d'appui à la vie associative
Revue mensuelle *Association mode d'emploi*

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100% CT (devoir sur table : étude de cas ou question de réflexion stratégique à partir d'éléments donnés du cours)

Partie 2 – Institutions et politiques sportives

Enseignant Yannis AMEZIANE yannis.ameziane@isere.fr

Objectifs du cours

Le développement et la promotion du sport en France est l'affaire de nombreuses institutions et est légitimement l'objet de politiques publiques à tous les échelons du territoire. Dans ce cadre, l'enjeu du cours est double. Il s'agit, d'une part de porter un regard politique sur l'organisation du sport en France et en montrer la gestion partagée mais pas forcément concertée entre différentes institutions et, d'autre part, de travailler sur un projet concret pour comprendre les problématiques de gestion et d'organisation et analyser les interactions entre les différents acteurs. A l'issue du cours, l'étudiant doit connaître les différentes institutions sportives, comprendre leurs problématiques actuelles et se situer en tant que futur acteur/contributeur de l'organisation du sport en France.

Biblio indicative

Arnaud Pierre, Attali Michaël, Saint-Martin Jean (dir.). 2008. *Le sport en France*. La documentation française.

Chifflet Pierre. 2005. *Idéologie sportive et service public en France*. PUG.

Thoraval-Mazéo Clément. Thomas Frédérique. 2015. *Sport et intercommunalité : enjeux et retours d'expérience*. PUS.

Modalités d'évaluation

Première session : 100% CT (dossier)

Seconde session : 100% CT (dossier)

ANALYSE DE PROJET APPLIQUEE AU SPORT & AU TOURISME (UE3)

Enseignante Flora CHARRIEAU flora@gap-tallard.com

Objectifs du cours

Ce cours ne constitue pas un apport en termes de connaissances, il n'enseignera pas de savoir empirique, ni de connaissances spécifiques dans un domaine particulier. Son but est de transmettre des réflexes méthodologiques, un schéma de pensée. Il s'agit donc d'une boîte à outils, qui donnera aux étudiants les moyens de répondre à une problématique qui leur serait posée de manière structurée, argumentée, et suscitant l'intérêt de ses destinataires. L'objectif du cours est par conséquent de gagner en professionnalisme et se démarquer dans le monde du sport et du tourisme par une capacité à prendre du recul, structurer, proposer, anticiper, s'adapter, séduire. Chaque étape du cours est conçue pour passer de cet objectif théorique difficile à cerner

à une méthode à appliquer de manière. Au terme de cet enseignement, les étudiants doivent avoir acquis ce réflexe méthodologique adaptable à de nombreuses situations professionnelles.

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100% CT (dossier)

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL TOURISTIQUE (UE3)

Enseignante Rozenn MARTINOIA rozenn.martinoia@univ-grenoble-alpes.fr

Objectifs du cours

L'objet de ce cours est d'introduire les étudiants à une lecture systémique du territoire, indispensable pour piloter efficacement des projets économiques. En effet, les événements récréatifs (évènementiel, tourisme, activités sportives de pleine nature etc.) s'établissent sur des territoires, en mobilisent directement ou indirectement des ressources et des acteurs, et, *in fine*, en modifient la nature. Adopter une lecture de l'environnement en termes de développement territorial est nécessaire pour parvenir à convaincre des partenaires ou, *a minima*, pour limiter les résistances susceptibles d'entraver un projet économique. Comprendre les logiques d'action des acteurs du territoire, les critères auxquels ils peuvent être sensibles est indispensable pour se positionner, construire sa stratégie et son argumentaire. Cet enseignement outille les étudiants en ce sens à l'aide de concepts, de problématiques et de cas concrets.

Plan

1. Le territoire : une construction sociale, économique et historique
2. Le développement territorial
3. L'économie territoriale
4. Le système territorial
5. Un développement durable des territoires

Biblio indicative

Courlet C., Pecqueur B. 2013. *L'économie territoriale*. PUG

Herrera-Cazenave S. 2007. « La filière glisse en Aquitaine : d'une croissance spontanée à un développement consolidé. L'innovation par la coopération territorialisée ». *Les logiques spatiales de l'innovation sportive*. J. P. Callède, A. Menant (éds.). MSH Aquitaine. 77-93.

Moine A. 2008. *Le territoire : comment observer un système complexe*. L'Harmattan.

Perrin-Malterre C. 2014. « Identité touristique des stations de sports d'hiver de moyenne montagne et recompositions territoriales ». *Annales de géographie*. 697:3. 935-955.

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100% CT (devoir sur table - question (s) de réflexion en lien avec des supports documentaires fournis dans le polycopié du cours, qui sera autorisé le jour de l'examen)

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES ÉVÉNEMENTS (UE3)

Enseignant Éric BARGET eric.barget@unilim.fr

Objectifs du cours

Le cours porte sur la mesure des effets générés par les événements sportifs, notamment ceux relatifs aux dimensions économique, sociale, et environnementale. Les techniques de mesure des retombées sont abordées de manière détaillée. La portée et les limites de ces outils en matière d'aide à la décision publique sont présentées.

À l'issue du cours, les étudiants devront être capables de conduire une étude d'impact économique sur un événement sportif ou sur un club professionnel. Ils seront en mesure d'apprécier la pertinence des études d'impact qui leur seront proposées par les cabinets d'études.

Biblio indicative

C.Vial, J-J.Gouguet, E.Barget, F.Clipet (2016), *Manifestations équestres et développement local*, Les Haras Nationaux, IFCE, mars 2016, Arnac-Pompadour.

Éric Barget & D.Vailleau (éds.) (2008), *Le management du sport, théories et pratiques*, De Boeck (Belgique), Collection New Management.

E.Barget (2011), « L'impact économique des grands stades : simple argument politique ou réalité ? », in P. Chaix, *Sport et collectivités territoriales*, L'Harmattan.

E.Barget & J-J.Gouguet (2010), *Événements sportifs : impact économique et social*, collection Management et sport, De Boeck, Bruxelles.

E.Barget (2012), *L'évaluation économique du spectacle sportif : principes méthodologiques*, 2 Tomes, Sarrebruck.

Modalités d'évaluation

Première session : 100% CT (dossier)

Seconde session : 100% CT (dossier)

SERVICE MANAGEMENT & EXPERIENTIAL MARKETING (UE 4)

Lecturers Nico DIDRY nico.didry@univ-grenoble-alpes.fr & Rozenn MARTINOIA rozenn.martinoia@univ-grenoble-alpes.fr

Purpose

The purpose of this lecture is to shed light on the *specific features* of marketing and management in sports, tourism and events, considered as *experiential consumptions*.

Course outline

The first part of the lecture studies the relationship between service quality, service value, consumer's satisfaction and consumer's loyalty. These marketing questions are related to service management issues. They focus on the special case of "extraordinary experiences", that can be found in the sports, events and tourism sectors. The second part deepens the understanding of consumer behaviour. It pays a special attention to experiential consumptions (either ordinary experiences or extraordinary experiences).

Indicative bibliography

M. Brady, J. Cronin. 2001. « Some New Thoughts on Conceptualizing Perceived Service Quality: A Hierarchical Approach ». *Journal of Marketing* 65, 34-49.

N. Wang. 1999. « Rethinking Authenticity in Tourism Experience ». *Annals of Tourism Research* 26:2.

Arnould, E. J. et Price, L. L. (1993), « River Magic : Extraordinary Experience and the Extended Service Encounter », *Journal of Consumer Research* 20:1, 24-45.

Modalités d'évaluation

Première session : 100% CT (devoir sur table : questions et étude de cas avec proposition opérationnelle, en anglais)

Seconde session : 100% CT (devoir sur table : questions et étude de cas avec proposition opérationnelle, en anglais)

STAGE & MEMOIRE (UE5)

Les étudiants suivent un stage de 6 mois (dérogation pour les étudiants en emploi) et rédigent un mémoire de fin d'étude.

Enseignant Tout enseignant de l'équipe pédagogique peut-être sollicité comme directeur de mémoire. Ce dernier est également tuteur universitaire du stage (s'il y en a un) et doit, à ce titre, signer la convention de stage de l'étudiant.

Objectif

L'objectif consiste en l'analyse d'une stratégie d'organisation (à adapter au contexte professionnel de l'étudiant, en accord avec le directeur de mémoire). Ce travail mobilise une capacité à collecter des données, problématiser, analyser et établir des propositions opérationnelles et stratégiques, en respectant des exigences de forme.

Modalités d'évaluation

100% CT - Le mémoire écrit est soutenu oralement devant un jury enseignant(s)-professionnel(s).

E-BUSINESS & STRATEGIES DIGITALES (UE6)

Enseignant Arnaud ROLLAND arnorolland@yahoo.fr

Objectifs du cours

A l'issue de l'enseignement l'étudiant doit avoir une vision globale de la thématique, fine dans l'analyse et détaillée (mesurable) dans les plans d'action. Il doit également être capable de livrer une proposition de type agence de communication dans le fond, la forme et le détail.

Plan

Compréhension de l'écosystème digital / Le digital est désormais central / Les enjeux de la data / Les jobs de demain seront digitaux

Biblio indicative

Veille marketing, Newsletter, LinkedIn

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100 % CT (dossier rendu sous forme de power point - cas d'école)

OUTILS DE COMMUNICATION & METHODOLOGIE DE L'EVENEMENTIEL (UE6)

Enseignant Nico DIDRY nico.didry@univ-grenoble-alpes.fr

Objectifs du cours

Ce cours professionnalisant et opérationnel a pour ambition de présenter et d'analyser les différents outils de communication existants (du classique au digital) mais aussi d'étudier les données méthodologiques nécessaires à l'organisation de tout type d'événement. L'objectif est de donner le mode d'emploi des différents outils de communication actuels, pour être capable de les intégrer dans une méthodologie de travail, que cela soit dans le cadre spécifique de l'événementiel ou dans un autre secteur. Un focus sera fait sur les technologies digitales. Ce cours permet d'être familiarisé avec les outils de travail quotidien de communication interne et externe afin d'être le plus efficace possible sur le marché du travail.

Biblio indicative

Lire régulièrement et s'abonner à la newsletter des sites : www.socialmediaexaminer.com
www.blogdumoderateur.com

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100% CT (devoir sur table – étude de cas et proposition opérationnelle)

CONCEPTION DE L'EVENEMENT SPORTIF & TOURISTIQUE (UE6)

Enseignant Nico DIDRY nico.didry@univ-grenoble-alpes.fr

Objectifs du cours

Il s'agit d'analyser le secteur des événements sportifs et touristiques, de l'événement international à l'événement local, et de comprendre les différents rôles et enjeux des événements notamment d'un point de vue économique et social. A l'issue de l'enseignement l'étudiant doit être capable :

- D'envisager l'événement sportif ou touristique dans sa globalité, en se plaçant des différents points de vue de l'organisateur, du partenaire et du consommateur.
- D'analyser un événement avec les grilles de lecture liées au contexte économique et socio-culturel.
- D'élaborer un concept d'événement en fonction des différents facteurs et contraintes économiques, sociales, culturelles.

Biblio indicative

N. Didry (2008). *Les enjeux de l'événement sportif, approche économique et études de cas*. l'Harmattan.
O. Bessy (2014). *L'innovation dans l'événement sportif: de l'attractivité touristique au développement territorial*. PUS.

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100% CT (devoir sur table - étude de cas et création d'un concept d'événement)

DROIT DU SPORT & DU TOURISME (UE7)

Ce cours est constitué de deux parties, réalisées par deux enseignantes différentes, comptant chacune pour moitié de la note obtenue à cette ECUE.

Partie 1 - Droit, sport, tourisme et responsabilité

Enseignante Sylvie ROUXEL sylvie.rouxel@univ-grenoble-alpes.fr

Objectifs du cours

Le cours porte pour l'essentiel sur la responsabilité civile même si d'autres responsabilités ainsi que le droit du tourisme sont abordés. Il s'agit de sensibiliser des étudiants, non juristes, aux problèmes juridiques induits par l'exercice de toute activité en matière de sport ou de tourisme sans oublier de faire référence au droit des assurances. Le cours a pour objet de faire prendre conscience de l'importance des questions de responsabilité et d'assurance et de permettre de régler ou d'anticiper certains problèmes juridiques qui peuvent apparaître dans le domaine du sport ou du tourisme.

Biblio indicative

F. Buy, J.-M. Marmayou, D. Poracchia, F. Rizzo. *Droit du sport*, LGDJ, 4^e éd. 2015.

P. Jourdain, *Les principes de la responsabilité civile*, Dalloz, coll. Connaissance du droit, 9^e éd. 2014.

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100% CT (devoir sur table -cas pratique – support de cours autorisé)

Partie 2 – Le contrat de travail du sportif professionnel

Enseignante Marielle PICQ marielle.picq@univ-grenoble-alpes.fr

Objectifs du cours

Présentation des règles spécifiques régissant la conclusion, l'exécution et la rupture du contrat de travail des sportifs. Présentation des règles générales prescrites par le code du travail et des règles spécifiques propres à la discipline sportive. Au terme de cet enseignement, l'étudiant doit être capable d'appréhender le contexte juridique et de comprendre et de repérer les enjeux juridiques de la relation de travail unissant un joueur, quelle que soit sa discipline sportive, au club employeur.

Biblio indicative

F. BUY, J. M. MARMAYOU, D. PORACCHIA, F. RIZZO, *Droit du sport*, LGDJ, 4^e éd. 2015

J-E. RAY, *Droit du travail, droit vivant*, éd. Liaisons, 24^e éd., 2015-2016

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100% CT (devoir sur table, cas pratique)

POLITIQUES PUBLIQUES DES GRANDS EQUIPEMENTS SPORTIFS & TOURISTIQUES (UE8)

Enseignant Alain CUSIN alain.cusin.oxygena@gmail.com

Objectifs du cours

Il s'agit de présenter une approche économique de la gestion des équipements sportifs et de donner les clés de compréhension des politiques publiques.

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100% CT (devoir sur table – question de réflexion)

ECONOMIE, CONCEPTION & GESTION DES EQUIPEMENTS RECREATIFS (UE8)

Enseignant Romain BOULANGER fr.westcoastadventure@gmail.com

Objectifs du cours

L'objectif de cet enseignement est de déterminer quelles sont les conditions pour concevoir et gérer les équipements récréatifs de demain. Loin de la classification classique des équipements (stades, gymnases, piscines...), il convient de s'interroger sur les évolutions des modes de pratiques et leurs conséquences en terme d'équipements. Nous analyserons également les projets en cours : Grand stade de la FFR, arénas « nécessaires » pour les JO de paris 2014...

Biblio indicative

Des éléments bibliographiques sont proposés dans le polycopié et sur le site *Aménagement, Récréation, Sport & Tourisme* <http://ericadamkiewicz.blogspot.fr>

Modalités d'évaluation

Première et seconde session : 100% CT (dossier rendu sous forme de power point – Étude de cas)